



Frais d huissier pour s'être déplacé ?

Par **betty08**, le **30/06/2009** à **12:39**

Bonjour,

Un huissier se présente à mon domicile en me tendant un dossier au nom de ma fille de 16 ans pour 1 amende impayée. Surprise, je m'empresse de prouver le paiement par virement 7 jours plus tôt, c'est à dire 1 mois après avoir reçu cette amende de 114 €. Cependant, il me réclame son déplacement de 70 €. Après renseignements auprès du créancier qui m'informe par un e-mail que la confirmation de paiement a été envoyée à l'huissier soit 5 jours avant sa visite. N'ayant pas relevé ses e-mail ou la secrétaire n'ayant pas relayé l'information, qui coûte cher à qui? à ma personne ? au créancier ? ou à l'huissier ?

Je précise qu'aucune lettre de rappel ne m'a été envoyée.

Par **Tisuisse**, le **30/06/2009** à **17:42**

Bonjour,

Afin de vous orienter, merci de nous dire s'il s'agit d'une amende suite à une infraction au code de la route ou non.

Si la réponse est positive, quelle est l'infraction commise ?